

Mortalité périnatale en Languedoc Roussillon

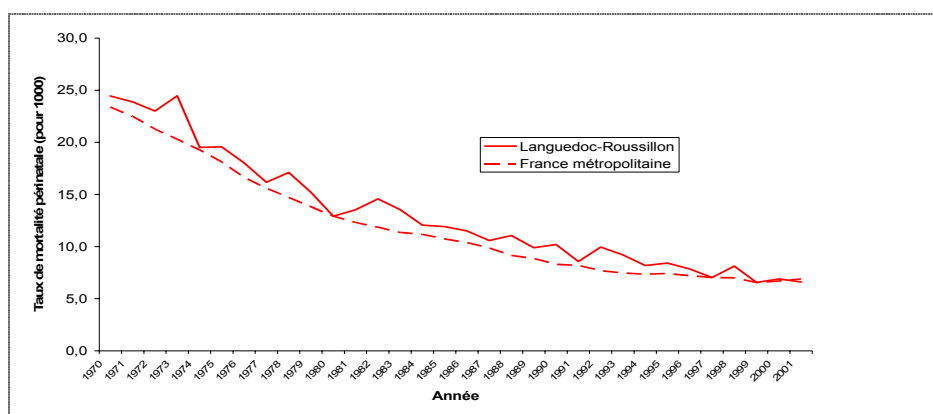
Dr Bernard Ledesert - ORS du Languedoc Roussillon

Le taux de mortalité périnatale est le principal indicateur sur lequel nous sommes fondés pour développer une politique spécifique en périnatalité dans la région Languedoc-Roussillon. Depuis les années 70 (et même avant), la région Languedoc-Roussillon présentait année après année des chiffres de mortalité périnatale supérieurs aux chiffres nationaux. Les données sur la mortalité périnatale sont produites par l'Insee dans le cadre des statistiques d'État-civil. Il y a de ce fait un certain délai qui s'écoule avant de pouvoir en disposer. Nous pouvons actuellement travailler sur les données 2001 de la population résidant en Languedoc-Roussillon.

Certes, le taux de mortalité périnatale* a considérablement diminué au cours des trois dernières décennies, aussi bien en région qu'au niveau national : en 1970, près de 600 décès survenaient chaque année en période périnatale dans la région ; en 2001, avec 185 décès périnataux ce nombre a été divisé par plus de 3. Dans le même temps, les naissances vivantes augmentaient de près de 16 % dans la région.

Depuis 1997, les choses se sont modifiées et la région enregistre des taux similaires aux taux nationaux (sauf en 1998), et même inférieurs en 2001. Au cours de cette dernière année pour laquelle les données sont disponibles, le taux de mortalité périnatale en région est de 6,6‰ et de 6,9 ‰ au niveau national.

L'analyse de ces évolutions par départements nécessite le recours à des calculs par moyenne mobile calculée sur 5 ans, afin d'atténuer les variations de taux d'une année sur l'autre. Ainsi, depuis le début des années 90, on note que la mortalité périnatale dans les départements du Languedoc-Roussillon reste proche de la moyenne régionale.



:

ORS

L-R

Cette amélioration des chiffres de la mortalité périnatale en région est encourageante. Elle est inédite depuis plus de 30 ans en Languedoc-Roussillon. Elle reste cependant fragile et nécessite la poursuite des efforts engagés pour être plus nettement confirmée.

L'indicateur de santé publique que représente le taux de mortalité périnatale (Le taux de mortalité périnatale est égal au nombre de mort-nés et de décès avant le 7ème jour de vie pour 1 000 naissances vivantes et mort-nés.) ne dispense pas d'une analyse plus approfondie des pratiques. Les Pyrénées-Orientales se distinguent avec des taux de mortalité périnatale inférieurs aux taux régionaux. L'Aude alterne des périodes avec des taux supérieurs à la moyenne régionale et des périodes où les taux sont moindres. Les évolutions du Gard et de l'Hérault sont similaires, très proches de la moyenne régionale (ils représentent ensemble plus des deux tiers des naissances domiciliées de la région). Les chiffres de la Lozère sont plus difficiles à analyser vu le nombre faible de naissances dans ce département. Mais l'analyse des données recueillies en Languedoc-Roussillon lors de la dernière enquête périnatale devrait permettre de préciser les points à améliorer dans le suivi et la prise en charge des femmes enceintes et des nouveaux-nés département par département. Des réunions de restitution commencent à être organisées dans les départements de la région, en lien avec les services de PMI. Le rapport final devrait être disponible fin juillet. Il sera alors adressé à chaque établissement de naissance. Les données départementales seront mises en ligne sur le site www.perinat-lr.org